



CDEN du 15 février 2024 Compte-rendu de la FSU

Lecture des déclarations : voir déclaration de la FSU

1. **Procès-verbal du 18-09-2023**

Vote POUR à l'unanimité.

2. **Renouvellement quadriennal des DDEN (2021-2025)**

2 abstentions (FO) et 20 voix POUR

3. **Projet de règlement régional des transports scolaires organisés sur le territoire du Puy-de-Dôme pour l'année scolaire 2024-2025**

Cela concerne 88 communes. Le nouveau règlement des élus pour la prochaine rentrée, permet que toutes les demandes soient considérées et ne limite plus à la restriction de deux élèves minimum afin que l'arrêt de bus soit possible. Reconduction de l'arrêt pour un seul enfant.

40% d'arrêts de bus en plus cette année scolaire.

Recherche d'une synergie entre les règlements intérieurs de la Région et le département.

La FSU 63 se félicite qu'un accord soit possible afin de permettre à tous les élèves d'être usagers des transports scolaires, même dans les communes rurales.

Votes : 2 NPPV (FO) et 20 POUR.

4. **Mesures de carte scolaire de la rentrée 2024 dans le premier degré**

Mme la secrétaire générale présente le contexte de la carte scolaire qui s'inscrit dans un contexte démographique en baisse au niveau national et départemental.

77 654 élèves de moins sur tout le territoire national selon le ministère.

Le ministère a opéré le même nombre de retraits d'emplois qu'en 2023.

Les services ont essayé d'appliquer les priorités ministérielles :

- Achèvement des dédoublements de GS dans l'Education prioritaire
- Scolarisation des TPS dans les quartiers en QPV (Quartiers Politique de la Ville)
- Création d'Ulis et d'UPE2A

Tableau des mesures :

Déficit de deux postes, cette situation sera revue lors de la phase d'ajustement en septembre.
Les services auraient aimé créer 20 à 30 postes de remplaçants et des postes de CPC.

Monsieur le préfet nous a bien confirmé que l'observatoire de la ruralité doit se tenir en mars prochain, avec un groupe de travail qui permettra la rédaction d'une feuille de route afin d'articuler l'aménagement du territoire et la carte scolaire.

Ce sera un outil pluriannuel afin de faire une cartographie des points de fragilité de notre département au niveau des effectifs des écoles et du maillage territorial.

Le représentant de l'Etat a demandé à Monsieur l'Inspecteur d'académie d'étudier « très finement » les situations des écoles de Champeix et du RPI St Angel-Vitrac avant de prendre sa décision définitive.

La FSU 63 s'inquiète du fait de la suppression des postes d'allégements de service qui ont dû être pris afin de réaliser les mesures de carte scolaire.

Les annulations des fermetures de St Etienne/Usson, Pontaumur et St Gervais d'Auvergne sont une bonne nouvelle, mais nous aurions souhaité que toutes les autres fermetures soient abandonnées et que des ouvertures soient annoncées dans des écoles particulièrement surchargées.

Cette instance a beaucoup parlé du rural mais certaines écoles urbaines dites « orphelines » auraient besoin d'une reconnaissance de l'Education Nationale et des communes, cette reconnaissance tardant à venir alors que la FSU-SNUipp alerte l'IA-DASEN depuis de nombreuses années.

Nous serons vigilants quant à la mise en place de l'observatoire de la ruralité, afin que le dialogue social avec les syndicats ne soit pas mis de côté ou carrément ignoré par ce nouvel organe décisionnel.

Nous avons dénoncé le projet du « choc des savoirs » initié par G Attal qui pour la FSU-SNUipp va stigmatiser les élèves dans des groupes de niveaux et faire disparaître le groupe classe : certains pourraient avoir en 6^{ème} trois professeurs de français par exemple.

L'élue FSU-SNUipp63 au CDEN : Isabelle ROUSSY

Fédération syndicale Unitaire du Puy-de-Dôme

Maison du Peuple, 29 rue Gabriel Péri, 63000 CLERMONT-FERRAND
Tél 04.73.31.24.83 ✉ fsu63@fsu.fr



**ENGAGÉ-ES
AU QUOTIDIEN**